

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Séance du Conseil Municipal 7 février 2014</p> |
|---|

Présents : Agnès BARBAUD, Marie Claude BONNET, Didier BRIDOUX, Eric CIVRAC de FABIAN, Béatrice de ROYS ROBINSON, François DEYSSON, Jacques ILLIEN, Jean Marc LAGORGETTE, Jean Louis LIEBEN, Josette MUGUET

Excusée : Michèle LAFOREST donnant pouvoir à Béatrice de ROYS ROBINSON

Absent :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été nommé secrétaire.

Approbation du compte-rendu du Conseil précédent : aucune modification n'étant apportée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Résiliation conventionnelle du bail commercial du BRISADOU

Madame le Maire explique qu'il y a lieu de procéder à la résiliation conventionnelle, devant notaire, du bail commercial du BRISADOU selon les termes de l'accord du 23 décembre 2013. Cet accord prévoit de verser à la propriétaire du fonds de commerce les sommes selon les détails suivants :

- le rachat de la licence IV par la mairie pour un montant de 7 000 € ;
- le rachat du matériel (cuisine, bar épicerie) pour un montant de 6 000 €. L'intégralité de cette somme sera reversée à la mairie par le nouveau repreneur selon un échéancier de paiement mentionné dans la nouveau bail ;
- une compensation de 5 300 € pour les frais engagés par Madame BRIDOUX en vue de remettre aux normes l'installation électrique du rez-de-chaussée lors de l'ouverture en 2010 ;
- le rachat du reliquat de fuel actuellement dans la cuve pour un montant estimé à 300 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à procéder à la résiliation conventionnelle, devant notaire, du bail commercial du BRISADOU selon les termes de l'accord du 23 décembre 2013.

2. Choix du repreneur du commerce de proximité BRISADOU

Madame le Maire explique que huit candidatures sont parvenues en mairie. Un dossier complet à remplir a été expédié à chaque candidat en date du 8 janvier 2014. La date de forclusion a été fixée au 20 janvier.

Tous les candidats n'ont pas répondu mais tous ceux qui ont répondu ont été reçu par une commission composée du Maire, des trois adjoints et de Jean Marc LAGORGETTE. Après examen des dossiers et à l'issue de la commission du 3 février 2014 à laquelle participait l'ensemble du Conseil municipal, seules 3 candidatures ont été retenues :

- Anne-Sophie BINACHON et Frédéric FASSIER ;
- Cyrile BOURNONVILLE ;
- Sylvie POINTIER et Bernard COHEN.

Madame le Maire propose de procéder au vote à bulletin secret.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Anne-Sophie BINACHON et Frédéric FASSIER : 0 voix ;
- Cyrile BOURNONVILLE : 0 voix ;
- Sylvie POINTIER et Bernard COHEN : 11 voix.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la candidature de Madame Sylvie POINTIER et de Monsieur Bernard COHEN pour la reprise du commerce de proximité Le BRISADOU

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer le nouveau bail dans lequel figurera que les nouveaux propriétaires devront continuer à minima l'activité de bar, épicerie et dépôt de pain.

3. Indice de nomination de Madame Marielle CERVO

Jacques ILLIEN explique que l'arrêté de recrutement par voie de mutation de Madame Marielle CERVO a été transmis à la mairie de SAINT PIERRE LES NEMOURS.

L'arrivée de Madame CERVO dans notre commune sera effective à compter du 1^{er} mars 2014, tout droit à congé épuisé.

Jacques ILLIEN propose que la rémunération annuelle de Madame CERVO soit identique à celle qu'elle percevait dans sa collectivité d'origine. Sa situation actuelle est la suivante :

- Grade : adjointe administrative principale de 2^{ème} classe ;
- Echelle : 5 – Echelon : 7 ;
- Ancienneté dans l'échelon : 1^{er} septembre 2010
- Indice brut / Indice majoré : 364/338

La part mensuelle du régime indemnitaire sera calculée et soumise au vote lors d'une prochaine séance de Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de rémunérer Madame CERVO à hauteur de l'indice brut 364 et de l'indice majoré 338.

4. Demande de contrat de sponsoring pour le raid humanitaire "4L-Trophy"

Madame le Maire explique que l'association "Graine des Sables" organise un Rallye Raid humanitaire "Le 4L-Trophy" qui se déroulera du 13 au 23 février 2014 en direction du MAROC. Les véhicules seront chargés de fournitures scolaires et de livres. Notre école communale a contribué aux dons de ces fournitures.

Un ancien élève de notre école communale, Mickaël POMMIER, participe à ce raid. Madame le Maire propose de lui verser une subvention de 300 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de verser à Mickaël POMMIER une subvention de 300 € pour l'aider à participer au Rallye Raid humanitaire "Le 4L-Trophy".

Le Conseil municipal autorise également Madame le Maire à signer le contrat de sponsoring.

5. Demande de DETR pour le changement des huisseries de la salle polyvalente

François DEYSSON présente le dossier qui sera présenté à Madame la Préfète de Seine et Marne au titre de la DETR 2014.

Cette demande, rentrant dans le cadre des opérations dévolues par les services de l'Etat aux *opérations scolaires*, dans la première catégorie en ses alinéas (*b travaux autres que ceux des salles de classe*) et (*e travaux d'aménagement des locaux liés aux activités périscolaires*), concernera :

- *la réhabilitation des portes fenêtres de la salle de motricité en vue*
 - *de réaliser des économies d'énergies,*
 - *de répondre aux normes d'accessibilité*
- *l'aménagement d'un "noir" suffisant pour accueillir des spectacles*

Depuis plusieurs années, nous devons faire face à des coûts énergétiques de plus en plus importants dans cette salle très utilisée dans les temps scolaires pour le sport et la motricité et dans les temps extra-scolaires pour les activités péri-éducatives. Il convient également de mettre l'ouverture des vantaux aux nouvelles normes d'accessibilité, de les équiper d'anti pince-doigts et de barres anti paniques.

Un devis a été demandé à la société SOPROMAT. Le coût prévisionnel global est de 38 736,22 € HT. Le montant de la subvention sollicitée est de 11 620,87 €, soit 30% du coût H.T. Nous demanderons également à Monsieur le Président du Conseil général de contribuer au financement de ce projet, au titre des Fonds E.CO.LE à hauteur de 30%. En cas d'accord, le solde, soit 15 494,48 €, sera pris en charge par la commune sur ses fonds propres.

Le choix de la couleur des huisseries sera fait ultérieurement, en respectant les couleurs préconisées dans le Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à présenter cette demande de subvention à Madame la Préfète de Seine et Marne au titre de la DETR 2014.

6. Questions diverses

6.1 – Courrier de Madame Fabienne BOUVIER

Madame Fabienne BOUVIER demande, par courrier, au Conseil municipal, de bien vouloir modifier le tracé autour de la parcelle 173 dont elle est propriétaire.

Cette demande sera à prendre en compte lors d'une prochaine révision du PLU.

6.2 – Compte rendu de la mandature communautaire 2008 - 2014

Madame le Maire remet en séance le compte rendu de la mandature communautaire 2008 – 2014.

En tant que Vice-Présidente chargée de l'environnement, Madame le Maire présente les actions qu'elle a menées :

- élaboration de l'agenda 21 qui n'est pas encore achevé ;
- pilotage du projet NATURA 2000, LOING et LUNAIN. Ce projet a nécessité de nombreuses réunions à MELUN dont la dernière du mandat se tiendra le mardi 11 février 2014 à L'Hermitage de FRANCHARD (mise en œuvre du DOCOB, document d'objectifs) ;
- lancement de l'étude globale sur le LUNAIN ;
- réalisation du plan climat qui ne concerne que les biens de la CCMSL. La prochaine réunion se tiendra mercredi 12 février 2014, à VILLECERF. Le bureau d'étude viendra présenter le bilan des consommations d'énergie concernant le patrimoine et les services de la Communauté de Communes.

6.3 – Point sur l'élaboration du PNR

Madame le Maire explique que l'étude de faisabilité est en cours de réflexion, en espérant que cette étude sera adoptée et que l'élaboration de la Chartre proposée au Bocage Gâtinais sera mise en œuvre. Cette Chartre devra être acceptée ou pas par les Communes concernées.

Actuellement les communes participent activement aux ateliers thématiques en présence des partisans et des adversaires de ce projet. Les comptes rendus des ateliers thématiques de l'étude de faisabilité, ateliers dirigés par l'IAU et RCT sont disponibles sur le site <http://www.projet-pnr-bocage-gatinais.fr/>

Le dernier atelier s'est tenu le 30 janvier 2014 à LORREZ le BOCAGE et avait pour thème "Les possibilités d'évolution du périmètre de réflexion" afin d'étudier les possibles extensions, la cohérence et la pertinence du périmètre constituant l'un des critères de classement d'un PNR.

6.4 – Bibliothèque municipale

Madame le Maire explique que la mise en réseau de notre bibliothèque municipale avance. Il reste encore un gros travail à effectuer, notamment l'encodage des 1500 livres en vue de constituer la base de données

La formation des trois personnes (Armelle MEYER, Annie MICHAUT et Marie Claude BONNET) sur le logiciel Orphée est terminée. Une attestation a été remise à chaque participante par le Président de la Communauté de Communes.

La mise en réseau officielle est prévue pour le 16 septembre 2014.

Dates à retenir :

- samedi 8 février 2014 à 14h en mairie : assemblée générale de l'Association pour la Mémoire de la Résistance dans le Canton de MORET (*AMRCM*),
- samedi 8 février 2014 à 17h30 en mairie : cérémonie des Jeunes Majeurs (13 invités),
- lundi 10 février 2014 à 19h00 : conseil communautaire à VERNOU LA CELLE,
- mardi 11 février 2014 à 20h30 à ECUELLES : réunion groupe de travail "Tourisme" de la Communauté de Communes,
- mardi 11 février 2014 à 18h30 à MORET : réunion du SIDASS,
- du 3 au 8 mars 2014 : classe D de l'école primaire au Cap Fréhel (Côtes d'Armor)
- lundi 3 mars 2014 à 11h30 en mairie : réunion liste électorale,
- vendredi 14 mars 2014 à 19h en mairie : séance du Conseil municipal,
- samedi 22 mars 2014 à 20h30 à la salle polyvalente : soirée de la Saint Patrick,
- dimanche 23 mars, de 8h à 18 h, en mairie, premier tour des élections municipales
- samedi 29 mars 2014, de 9 h à 12 h : exposition des travaux et des productions plastiques des élèves de l'école primaire sur le thème de l'année "Autour du monde, découverte des autres continents"

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.